

C'était déjà fait !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, La Chaux-de-Fonds.

Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Ronfleries.

On ne ronfle pas seulement dans les romans de chevalerie, où il y a des curés pansus, des abbés en travail de digestion, avec la perruque de guingois et des grains de tabac sur le jabot; de vieux précepteurs que l'on lorgne d'un vieil œil empli d'indulgence, parce qu'ils sont comme de vieux meubles qui s'harmonisent avec la vieille maison; de solides et intempestifs soudards, reîtres à la trogne flamboyante, au ceinturon généreux. — Falstaffs que l'on pourrait mettre en perce et dont le sang aurait surtout odeur de vin —, ou bien dans les pièces de théâtre où il y a un oncle à héritage, et qu'on laisse ronfler parce qu'on en héritera... ou des gendarmes largement bottés... ou des colonels moustachus et ronchon-neux !...

Non, vraiment ! on ronfle aussi dans la vraie vie et, Dieu merci, encore de nos jours.

C'est un pouvoir, un attribut, plutôt masculin.

Je ne jurerais pas que le sexe gentil ne sache pas ronfler, mais, — soyons francs ! — cela est plus rare... surtout avant un certain âge !

Pour l'Homme, il n'y en a pas. L'Homme est grand ! l'Homme est nombreux ; il est puissant ; il s'affirme partout où il est... et parfois même quand il n'y est pas. Il est une force dont il reste toujours quelque chose, une vitalité qui se manifeste incessamment. Il sait, — même quand il est absent, — faire acte de présence.

Il s'impose, même quand il dort.

Ça ne s'apprend pas ! C'est un don de nature. On apprend à écrire, à mettre du vin en bouteilles, à nettoyer un flingot... on n'apprend pas à ronfler.

C'est un don ! Et il a cela de sympathique qu'il est un des rares dont on ne tire pas une fatigante vanité...

« Ils » ne sont pas rares, mais « ils » sont divers. On pourrait leur mettre des étiquettes. Ils se recrutent un peu dans tous les mondes, et sont de toutes les pointures. Mais en général ce sont les gras qui ronflent le mieux.

Le ronfleur gras est bon enfant. Il ronfle aussi en bon enfant, et un peu partout. Il ne choisit pas le milieu... cela lui est égal. Il a le gilet abondant, les bras courts et le menton multiple. Il s'endort facilement, pour peu qu'il trouve un fauteuil qui l'encadre à sa convenance ; quand il commence à dormir, il commence à ronfler. On peut dire de lui qu'il est plus bruyant quand il dort que lorsqu'il est éveillé.

Il dort la bouche bénévolement entr'ouverte.

C'est d'abord comme un petit bourdonnement, du prélude à petits jets, de timides vocalises avant le grand air. Et puis cela s'affirme, s'épand, s'étale en nappe large et profonde. Cela semble sortir d'un entonnoir ou d'un tuyau d'orgue. On sent qu'il faut avoir la conscience tranquille pour ronfler comme ça...

et le ronfleur en prend quelque chose d'agreste, de presque sacré.

Il y a le ronfleur rigolard, — bon enfant aussi — ; après chaque ronflée, il vous siffle un petit air... quelque chose comme un uii... uuu... du plus gracieux effet. Cela est comme un appel d'oiseau dans un bocage... et vous a une petite saveur virgilienne qui fait sourire.

Mais les maigres ronflent mal.

En telle occurrence, ils ne furent pas favoris des dieux.

Le maigre ronfle par saccades, — en hargneux — ; cela est comme une râpe, il y a quelque chose qui accroche en passant ; plutôt un grognement irrégulier et quasi agressif. Et quand il s'éveille, il darde autour de lui — en vrille — l'inquisition de ses petits yeux rageurs. On a toujours l'impression de quelque chose qui couve sous la cendre et qui va vous sauter dessus. Au cercle, on l'évite ; il vous rase et vous inquiète un peu.

Pourtant, ronfler est plutôt signe d'une conscience tranquille. Certains gèneurs, coupeurs de cheveux en quatre et ferreurs de mouches, vous parleront de respiration déficiente... N'en croyez rien. Les grandes fripouilles, en général, ne ronflent pas, et la dernière statistique des prisons est assez concluante. Il est rare de trouver des ronfleurs parmi les assassins de haute marque, tout au plus quelques exceptions pour les gens de peu, détenus de petite qualité, tire-laine, aigrefins et claque-dents de peu intéressante sorte.

Donc, ô ronfleurs, n'en soyez point marris ! Ne vous en cachez pas, — trop modestes heureux ! — Saint-Louis ronflait... ; il y a beaucoup de saints hommes qui ronflèrent ; et c'est une vertu qui n'a point d'hierarchie dans la société ; on n'a pas besoin d'être pauvre... ou bête pour ronfler ; les riches aussi ronflent, et vous n'ignorez pas que les meilleurs ronfleurs se recrutent dans la haute politique.

P. ALIN.

A l'école (suite).

(Phrases glanées dans les compositions.)

« Il regarda dans son soulier et ne vit personne. »

« Au bout de la chataigne, il y a un petit parasol pour l'enchoter. »

« Quand on va en place, on nous déteste si on résonne et on nous f... dehors quand on répond mal. »

« On fabrique le papier avec des cailles de poissons. Le papier n'est connu que depuis mille ans, avant cette époque écrite par la main de Dieu sur les pierres. »

« L'histoire des plantes est très longue, car il y en a une grande quantité, celle de l'homme est moins compliquée, car il y en a peu de races. »

(A suivre.)

C'était déjà fait ! — Les enfants de S... avaient profité d'un dimanche pour faire aux petits artilleurs, en brûlant de la poudre dans de vieux canons de fusil, et cela à la barbe d'un membre de la commission des écoles. Le lendemain, l'honorable fonctionnaire se rend à l'école pour admonester les jeunes perturbateurs. S'adressant à l'un d'eux :

— Dis voir, François, c'est toi qui mettais le feu ?... Je devrais te punir sévèrement ; mais cependant, si tu sais me dire qui a inventé la poudre, je te libérerai.

— Je ne sais pas, dit l'enfant, mais j'ai souvent entendu dire dans le village que ce n'était pas vous, mossieu le syndic.

Le muguet des laboratoires.

Dans les sous-bois au feuillage blond, les adorables grelots des muguets continuent de répandre, comme autant d'encensoirs minuscules, leur parfum à nul autre pareil. Les promeneurs les plus insensibles aux grâces de la nature ne peuvent traverser les tertres qu'ils embaument sans en rapporter au moins une tige. D'autres les achètent en bouquets, chez les fleuristes ou au marché. Ils ne se doutent pas que la plupart de ces muguets-là sont des produits artificiels, des muguets, non pas falsifiés, mais fabriqués en grand par des horticulteurs-chimistes, dans d'immenses établissements d'Allemagne.

La fine et suave fleurette est devenue, en effet, un « produit industriel » de premier ordre, dit M. Ch. Platel dans le *Journal d'horticulture de la Suisse romande*. Elle se vend par millions en hiver. Une des maisons qui s'est vouée exclusivement à la culture du muguet hors de saison, en jette sur le marché du monde entier plus de 5,000,000 par année, et ses plantations, couvrant une surface de 200,000 mètres carrés, en comptent 20,000,000 de plants. Cet établissement a dû aménager un frigorifique où sont conservés, à une température de 4 à 7° au-dessous de 0, environ 4,000,000 de bourgeons qui sont expédiés dans toute l'Europe, en Amérique et en Asie, sous le nom de muguets congelés.

La congélation du muguet consiste à emmagasiner les bourgeons en novembre dans un local froid pour empêcher la végétation de prendre son essor. On le conserve ainsi jusqu'au moment où les commandes affluent. Les bourgeons ainsi congelés sortent de leur glacière pour être plantés en serre chaude ou en serre froide, selon la saison. On obtient ainsi du muguet fleuri en 18 ou 20 jours.

Mais pour endormir la végétation en attendant l'époque du forçage, on a trouvé mieux encore que le frigorifique : on éthérise les bourgeons, tout comme des patients à l'hôpital. Voici de quelle façon se pratique cette opération :

Sous une cloche, si on traite une petite quantité, ou dans une caisse fermant hermétiquement, si on travaille en grand, on entasse, sans les presser, les bourgeons de muguet ; dans un récipient très évasé on verse de l'éther, qui se volatilise et sature l'air de vapeur. Il suffit, pour anesthésier complètement les pauvres fleu-